

LE MAG' DU C.D.O.S 63

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 19 - Septembre 2014

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Le dossier de ce 19^{ème} Mag' du CDOS 63 est consacré au Comité Départemental de Randonnée Pédestre, mouvement sportif d'intérêt public. Nous avons rencontré son président M. Michel AVARD

qui nous a présenté le comité et son fonctionnement au quotidien.



RENDEZ-VOUS À LEMPDES POUR SENTEZ-VOUS SPORT

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme organise pour la 4^{ème} année consécutive, et pour la 1^{ère} fois en tant que ville phare, **Sentez-vous Sport à Lempdes les 17, 19 et 20 septembre prochains** avec le partenariat de l'ASPTT Clermont et de la municipalité.

Présentation.

ÉDITO



C'est déjà la rentrée. Et la rentrée 2014 du C.D.O.S du Puy-de-Dôme sera des plus active. En tant que ville phare, nommé par le CNOSEF, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme aura ainsi l'honneur de promouvoir la manifestation Sentez-vous Sport et promouvoir le message

suivant : *Le sport sous toutes ces formes est facteur de bonne santé.* Message qui se doit d'être rappelé au quotidien par le mouvement sportif.

Bonne saison sportive à tous.

Geneviève SECHAUD

Présidente

Dans ce numéro :

Echos des comités	2
Le C.D.O.S en action	3
Le dossier	4
Infos du CRIB	6
Sentez-vous Sport 2014	8

Sommaire :

- Publication du CNOSEF
- Le C.D.O.S actif au sein du réseau MAIA
- Présentation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre
- Avenants à la Convention Collective Nationale du Sport
- Sentez-vous Sport 2014 à Lempdes

INFORMATION

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme vous informe de la disponibilité d'un bureau partagé dans ses locaux au :

Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine - 63000 CLERMONT-FD

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations sur les caractéristiques de ce bureau (superficie, loyer...).

ÉCHOS DES COMITÉS

LE CNOSE PUBLIE UN DOCUMENT SUR L'IMPLICATION DU MOUVEMENT SPORTIF DANS LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Afin de permettre au mouvement sportif d'appréhender globalement la réforme des rythmes scolaires et de l'accompagner dans ses démarches, le Comité National Olympique et Sportif Français publie un vademécum sur « *l'implication du mouvement sportif dans les nouvelles activités périscolaires* ». Celui-ci présente à la fois le cadre réglementaire ainsi que les clés de la mise en œuvre d'activités sportives dans le cadre de ces nouveaux temps.

Ce document à pour objectifs de :

- ◆ Guider le secteur sportif à travers des recommandations pratiques,
- ◆ Présenter de multiples exemples ainsi que des expérimentations initiées par des structures fédérales et territoriales.

Il synthétise ainsi l'ensemble des travaux menés avec les fédérations et les acteurs territoriaux, depuis

le premier séminaire organisé en décembre 2013.

Retrouvez ce vademécum sur notre site Internet et celui du CNOSE :

Info de dernière minute :

Le 26 août dernier, **Patrick KANNER** a été nommé ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports à la place de Najat VALLAUD BELKACEM. Thierry **BRAILLARD** reste Secrétaire d'Etat aux Sports.

À vos agendas !

- ⇒ *Journée du Sport Scolaire dans le cadre de Sentez-vous Sport : le 17 septembre à Lempdes*
- ⇒ *Journée Portes Ouvertes au Club de Romagnat Gym dans le cadre de Sentez-vous Sport : le 17 septembre*
- ⇒ *Après-midi découvertes sportives au Centre de détention de Riom organisés par le CROS Auvergne dans le cadre de Sentez-vous Sport : le 18 septembre de 14 h à 17 h.*
- ⇒ *Tournoi inter-entreprise de Touch Rugby organisé par le CDOS 63 dans le cadre de Sentez-vous Sport : le 19 septembre à partir de 18 h 30 à Lempdes*
- ⇒ *Sentez-vous Sport à Lempdes organisé par le CDOS 63 : le 20 septembre de 14 h à 18 h à Lempdes (installations sportives de l'ASPTT)*
- ⇒ *Le Forum associatif de Clermont-Fd : le 20 septembre de 10 h 30 à 18 h 30 Place de Jaude*
- ⇒ *Formation Les Responsabilités des dirigeants bénévoles menée par Maître J.J JARRY : le 23 septembre à 18 h 30 au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Formation La réglementation des Activités Physiques et Sportives menée par Christophe RODIER : le 6 octobre à 18 h au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Formation Communiqué de presse, mode d'emploi : le 13 octobre à 18 h 30 au C.D.O.S 63*
- ⇒ *Recyclage PSC 1 - Secourisme : 14 et 15 octobre à 18 h 30 au C.D.O.S 63*

LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME EN ACTION

SPORT JEUNES, EN SORTIE AU PARC ANIMALIER D'Auvergne D'ARDES-SUR-COUZE



Comme nous en avons pris l'habitude depuis deux ans maintenant, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a organisé une sortie extérieure avec les enfants de Sport Jeunes. Et pour la première fois, c'était sur la journée entière ! Le **mercredi 16 juillet 2014 de 9 h à 19 h**, Sport Jeunes est donc parti arpenter les sentiers du Parc Animalier d'Auvergne d'Ardes-sur-Couze.

Pour rappel, Sport Jeunes est un Centre d'activités sportives fonctionnant durant les vacances scolaires. Accessible à tous les enfants de 6 à 16 ans, Sport Jeunes est organisé avec la collaboration des Comités Départementaux et le soutien de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la Ville de Clermont-Ferrand.



Pour cet été, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a accueilli **plus de 240 enfants** au Gymnase Brugière tous les après-midi du lundi au vendredi de 14 h à 17 h, du 7 au 25 juillet 2014. Cette session de Sport Jeunes s'est terminée par un grand tournoi de lutte le vendredi 25 juillet.



LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME ACTIF AU SEIN DU RÉSEAU MAIA

Dans le cadre de sa participation active au sein du réseau MAIA, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a co-animé avec la CRESS AUVERGNE une réunion d'information le mardi 10 juin dernier sur le thème : *Connaître et comprendre les obligations d'employeurs.*



Pour rappel, la MAIA, Mission d'Accueil et d'Informations aux associations, est animée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. En rassemblant des correspondants spécialisés, la MAIA a pour objet d'accompagner les bénévoles dans la mise en œuvre de leurs projets associatifs, par l'accès à une information de qualité ainsi que des formations et soirées d'informations adaptées à leurs besoins.

LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX !

Pour ce numéro de rentrée 2014, zoom sur le Comité Départemental de Randonnée Pédestre. Michel AVARD, Président, nous a présenté les nombreuses missions du Comité Départemental.

LA RANDONNÉE PÉDESTRE... MOUVEMENT SPORTIF D'INTÉRÊT PUBLIC

PRÉSENTATION DU COMITÉ

Le Comité Départemental de Randonnée Pédestre est aujourd'hui composé de 13 membres élus issus des clubs qui orientent leurs efforts autour de 3 missions principales leur permettant « d'œuvrer au développement de la randonnée pédestre, à la sauvegarde de l'environnement et à la valorisation du tourisme et des loisirs ».

1- ENTRETIEN ET VALORISATION DU PATRIMOINE



Organisation du CD

Président :

Michel AVARD

Secrétaire :

Nicole GEX

Trésorier :

Lucette CARDEAU

Le Comité en chiffres

12 clubs

758 licenciés pour la saison 2012/2013

60 % de licenciées féminines

1000 km d'itinéraires

100 baliseurs dans le département

La 1^{ère} mission du Comité, mission majeure, est l'entretien du patrimoine sur son territoire. C'est ainsi que le Comité, avec les nombreux bénévoles baliseurs, doit entretenir plus de 1 000 km de sentiers. Cela passe bien sûr par la création et le balisage des itinéraires de randonnées mais également par des campagnes d'entretien. Pour préserver la qualité des milieux traversés par les sentiers, il est indispensable pour le mouvement sportif de randonnée pédestre de pouvoir compter sur des baliseurs qualifiés et compétents.



COORDINATION DES BALISEURS

Chaque année, la plupart du temps en novembre, les quelques 100 baliseurs du Puy-de-Dôme, tous bénévoles, sont réunis et le Comité Départemental leur transmet leurs ordres de mission pour l'année à venir. Ces ordres de mission constituent un travail important, tant en quantité qu'en précision, pour les bénévoles du Comité. Les baliseurs exécutent leur mission au fil de l'année et établissent des comptes rendus précis sur l'état des sentiers. Comptes rendus à la fois utiles pour le Comité pour la réalisation des nouveaux ordres de mission et essentiels dans le cadre du partenariat avec le Conseil Général.

L'entretien des sentiers se fait donc également avec la collaboration du Conseil Général qui missionne via des appels d'offres le Comité Départemental pour l'entretien de sentiers inscrits au PDIPR (500 km). Qui dit appel d'offre dit bien sûr concurrence avec d'autres structures. Mais le comité possède plusieurs avantages conséquents :



- ◆ Le premier réside dans l'application obligatoire de la charte de balisage pour l'entretien des sentiers, charte issue du mouvement sportif de la randonnée pédestre. Par ailleurs, le mouvement fédéral est propriétaire des appellations GR[®].

- ◆ Le second, et non des moindres, est un avantage financier. En effet, les baliseurs du mouvement sportif sont tous des bénévoles. Enfin, le Comité a, par ses statuts, la compétence d'entretien de tous les autres sentiers sur son territoire, ce qui lui octroie une certaine légitimité.





2- FABRICATION DE ToPoGUIDE® et NUMÉRISATION DES SENTIERS

L'édition des ToPoGUIDE® est une mission importante des Comités Départementaux de randonnée pédestre. Il s'agit d'outil fiable et indispensable à une randonnée réussie. Ces documents offrent souvent à son utilisateur un choix suffisant de variantes ou de combinaisons différentes tout en présentant une série de points de repères fixes.

3- ANIMATION DES CLUBS

Se donner les moyens d'organiser des actions ou apporter un soutien dans l'organisation de manifestation, voilà la troisième mission que s'est donné le Comité : être une structure fédératrice.

Quelques pistes sont actuellement encore en phase d'étude le temps de constituer une petite équipe de bénévoles souhaitant mener ces projets : une fête de la randonnée, des grandes randonnées mythiques ou encore des randonnées à thème.

Enfin, le Comité Départemental, avec la collaboration du Comité Régional, participe à la formation des dirigeants des clubs.

LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Que ce soit en promenade ou en randonnée pédestre à proprement parlé, cette activité sportive est accessible à tous : dans la nature tout comme dans l'environnement urbain.

ÉVASION ET DÉCOUVERTE POUR UN POTENTIEL DE 4 MILLIONS DE RANDONNEURS

De la randonnée loisir à la randonnée itinérante en passant par la marche nordique ou encore les raquettes à neige, cette pratique sportive est source de santé et de moments à partager en groupe ou à vivre seul. La découverte des paysages tout au long de la randonnée est la récompense des efforts consentis. En France, on estime à environ 4 millions le nombre de randonneurs potentiels.

LA RANDONNÉE ... UN PLUS POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Les itinéraires GR® et GRP® notamment, répondent à une procédure d'homologation stricte qui correspond à un projet global, de la conception de l'itinéraire à son entretien en passant par son aménagement et sa promotion. Cette procédure prend par exemple en considération les caractéristiques du territoire traversé, les ressources touristiques notamment afin de faciliter la participation des randonneurs à la vie économique des territoires traversés.

DIVERSIFICATION DES PRATIQUES

Comme toutes les fédérations sportives, la randonnée pédestre n'échappe pas à la règle et doit se développer au fil des nouvelles tendances. C'est ainsi que la discipline randonnée pédestre s'est diversifiée : raquette à neige, marche aquatique côtière, marches d'endurance, marche nordique, randocaching... Cette dernière pratique, des plus ludiques a tout pour séduire les publics jeunes et familiaux. Cela consiste à randonner avec un GPS simplifié et paramétré pour partir à la recherche des « randocaches® » au fil des circuits dédiés. Celles-ci renferment des questions auxquelles il faut répondre pour poursuivre l'aventure. Bref, une chasse au trésor moderne.

LE MARCHÉ NORDIQUE... + VITE, + LOIN avec - DE FATIGUE

Plus dynamique que la randonnée, la marche nordique accentue le mouvement de balancier naturel des bras à l'aide de deux bâtons. Le corps est ainsi propulsé vers l'avant. Cette façon plus dynamique de marcher mobilise de plus en plus d'adeptes en France et dans le Puy-de-Dôme. La dépense d'énergies est accrue et le plaisir de la pratique arrive dès les premières foulées car la technique est relativement simple à intégrer.



Infos pratiques

Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FD

☎ 04 73 91 94 01

✉ comite.rando63@gmail.com

ffrandonnee-puy-de-dome.fr

Permanence :

Mercredi de 9 h 30 à 12 h

INFOS DU CRIB

AVENANTS À LA CONVENTION COLLECTIVE (N° 87 - 88 - 89)

CCN DU SPORT			
Salaire minimum conventionnel Brut/Mois			
Salariés travaillant plus de 10 heures par semaine			
01/07/2014			
SMC : 1 386,35 €			
Groupes	Formule	SMC du groupe	Taux horaire
Groupe 1	SMC + 5,21 %	1 458,58 €	9,62 €
Groupe 2	SMC + 8,21 %	1 500,17 €	9,89 €
Groupe 3	SMC + 17,57 %	1 629,93 €	10,75 €
Groupe 4	SMC + 24,75 %	1 729,47 €	11,40 €
Groupe 5	SMC + 39,72 %	1 937,01 €	12,77 €
Groupe 6 (cadre)	SMC + 74,31 %	2 416,55 €	15,93 €
Groupe 7 (cadre)	24,88 SMC / an	34 492,39 €	Forfait annuel
Groupe 8 (cadre)	28,86 SMC / an	40 010,06 €	Forfait annuel

Salaires minima

Avenant n°88 du 15/05/2014

L'avenant n°88 de la Convention Collective Nationale du Sport fixe le salaire minimum conventionnel (SMC) à 1 386.35 € depuis le 1^{er} juillet 2014.

Cet accord sur les minima de salaires modifie également les SMC de tous les groupes.



Impact sur la prime d'ancienneté :

Cet avenant sur les salaires minima aura un impact sur la prime d'ancienneté, du fait que celle-ci est indexée sur le salaire minimum conventionnel du groupe 3.

ATTENTION :

À CE JOUR, LES AVENANTS 87-88-89 NE SONT PAS ENCORE ÉTENDUS.



Salariés travaillant jusqu'à 10 heures par semaine			
01/07/2014			
SMC : 1 386,35 €			
Groupes	Formule	SMC du groupe	Taux horaire
Groupe 1	SMC + 9,21 %	1 514,03 €	9,98 €
Groupe 2	SMC + 12,72 %	1 562,69 €	10,30 €
Groupe 3	SMC + 22,26 %	1 694,95 €	11,18 €
Groupe 4	SMC + 29,74 %	1 798,65 €	11,86 €
Groupe 5	SMC + 44,71 %	2 006,19 €	13,23 €
Groupe 6 (cadre)	SMC 79,29 %	2 485,59 €	16,39 €
Groupe 7 (cadre)	26,12 SMC / an	36 211,46 €	Forfait annuel
Groupe 8 (cadre)	30,30 SMC / an	42 006,41 €	Forfait annuel

Travail à temps partiel : le CoSMoS signe deux accords de branche

Le CoSMoS a signé avec les partenaires sociaux de la branche du sport deux avenants à la CCNS portant sur le travail à temps partiel. Le premier (avenant n° 87) modifie le chapitre 4 applicable à l'ensemble des salariés de la branche, et le second (avenant n° 89) concerne spécifiquement les sportifs professionnels et leurs entraîneurs (chapitre 12).

Par ces deux accords, il est permis aux employeurs de déroger à la durée minimale de 24 heures hebdomadaires dont le législateur a prévu l'entrée en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014.

Le CoSMoS demandera très rapidement l'extension de ces textes par le ministre du travail afin qu'ils puissent prendre effet au plus vite.



POUR CETTE RENTRÉE, PLUSIEURS SOIRÉES D'INFORMATIONS VOUS SONT PROPOSÉES :

Les responsabilités des dirigeants bénévoles

Mardi 23 septembre 2014 à 18 h 30

Animée par Maître Jean-Julien JARRY, du Cabinet Barthelemy, cette soirée abordera l'ensemble des risques encourus par un dirigeant bénévole dans le cadre de son action associative. En effet, les dirigeants bénévoles ne sont plus à l'abri de poursuites pénales ! Or cette responsabilité étant personnelle, elle n'est pas assurable. Il est donc indispensable d'identifier les risques. *Sur inscription, tarif : 10 € par personne.*

La réglementation des Activités Physiques et Sportives

Lundi 6 octobre 2014 à 18 h

Pour la première fois, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose une soirée d'information animée par l'ADPS, organisme de formation spécialisé sur le thème du sport et de l'animation. Christophe RODIER abordera tour à tour la réglementation du secteur associatif sportif, celle autour de l'encadrement sportif mais également les questions de sécurité, de structures et d'assurance. *Sur inscription (15 places disponibles), tarif : 15 € par personne.*

Communiqué de presse, mode d'emploi

Lundi 13 octobre 2014 à 18 h 30

Cette soirée d'information présentera les règles de base de la communication à respecter lors de la réalisation d'outils type communiqué de presse. Au programme, la présentation de l'outil communiqué de presse et exercices pratiques. *Sur inscription, tarif : 10 € par personne.*

Recyclage PSC 1 - Secourisme

Mardi 14 et mercredi 15 octobre 2014 à 18 h 30

Pas obligatoire, mais fortement recommandé, le recyclage du PSC1 - Secourisme est important.

Sur inscription (12 places disponibles), tarif : 40 € par personne.

Toutes ces soirées d'informations se déroulent dans les locaux du C.D.O.S du Puy-de-Dôme. La fiche est accessible sur demande auprès du secrétariat et sur le site Internet du C.D.O.S du Puy-de-Dôme, rubrique Formation : puydedome.franceolympique.com

Informations du CRIB du Puy-de-Dôme – à destination des associations employeurs

Comme évoqué dans le numéro 16 du Mag' du CDOS 63 de Janvier dernier, nous vous rappelons **qu'à partir du 1^{er} janvier 2016 (et pas avant !)**, la prise en charge d'une partie des frais de complémentaire santé de vos salariés sera obligatoire.

Nous tenons à attirer votre attention : à ce jour, **AUCUNE NEGOCIATION** n'a été faite dans la branche professionnelle du Sport. Certains organismes seront peut-être préconisés par le CoSMoS (syndicat employeurs du mouvement sportif), mais d'ici là il convient **d'attendre avant d'accepter quelconque contrat de complémentaire santé pour vos salariés.**

Nous vous tiendrons informés prochainement des négociations dans la branche professionnelle du sport.

RENDEZ-VOUS À LEMPDES POUR SENTEZ-VOUS SPORT LES 17, 19 ET 20 SEPTEMBRE

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme organise pour la 4^{ème} année consécutive, **Sentez-vous Sport à Lempdes les 17, 19 et 20 septembre prochains** avec le partenariat de l'ASPTT Clermont et de la municipalité. Trois temps seront ainsi au programme :

Mercredi 17 septembre 2014

Journée du Sport Scolaire organisée par l'USEP et l'UNSS avec le partenariat du C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

Vendredi 19 septembre 2014 de 18 h 30 à 21 h

Tournoi de Touch Rugby inter-entreprises en partenariat avec le Comité d'Auvergne de Rugby.

Samedi 20 septembre 2014 de 14 h à 18 h

Sur les installations de l'ASPTT, animations gratuites et ouvertes à tous : initiations sportives, jeux gonflables, dégustations...

Animations également dans la galerie marchande de Cora et sur le parking d'Electro Dépôt.

Boxe, handball, kidisport, coach athlé santé ou encore jeux gonflables et Twirling Baton... venez profiter en famille de cet après-midi convivial.

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme organise Sentez-vous Sport avec le soutien important du CNDS, du Conseil Général du Puy-de-Dôme, de l'ASPTT Clermont, de la MGEN, de Cora, Kiabi, Electro Dépôt et Volvic, ainsi que toutes les structures associatives participantes.

Cette année pour la 1^{ère} fois, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a été choisi comme « ville phare » par le CNOSF pour promouvoir la manifestation Sentez-vous Sport, avec 13 autres villes en France.

Avec le partenariat



Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 CLERMONT-FERRAND
☎ 04 73 14 09 61
✉ CDOS63@wanadoo.fr

<http://puydedome.franceolympique.com>



Directrice de publication : Geneviève SECHAUD
Rédactrices : Bérangère CHAPON, Chrystelle DUCORNAIT, Christine MEUNIER et Estelle VERNET.

Publication : C.D.O.S 63
N° 19 : Sept 2014 - prix : 0.10 €